
Nombre de membres

Séance du 04 avril 2023

en exercice: 11

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril l'assemblée régulièrement convoquée le 04 avril 2023, s'est réunie sous la présidence de HENRY Jean-Luc

Présents : 9

Sont présents: Jean-Luc HENRY, Monique BONAFINI, André BRUNEL, Romain HENRY, Amandine MORLOT, Jérôme PRIN, Tamara LUCAS, Béatrice MERCIER, Tom GENIN

Votants: 9

Excuses: Sandrine MULLER, Patrick HURNI

Secrétaire de séance: Monique BONAFINI

Objet: Réfection de Routes - 2023 DE 034

Suite au Conseil Municipal du 28 mars dernier, Monsieur le Maire a proposé 2 devis de travaux de réfection d'une partie de la Route de Goussaincourt et dans un autre temps une partie de la Rue du Bois. Le montant des travaux étant assez élevé, le conseil municipal demande à Monsieur le Maire une négociation du prix des travaux si les 2 routes sont faites en même temps. Ainsi, Monsieur le Maire présente un nouveau devis de l'entreprise COLAS groupant la réfection d'une partie de la Route de Goussaincourt (partie la plus endommagée) et une partie de la Rue du bois permettant ainsi une économie d'environ 1 700 €.

Après en avoir délibéré, et vu l'inflation actuelle, les membres du conseil municipal décide à l'unanimité de réaliser les travaux de réfection de la Route de Goussaincourt et de la Rue du Bois en même temps, et charge Monsieur le Maire à signer tous les documents en rapport avec cette affaire.

Objet: Achat d'un tracteur tondeuse - 2023 DE 035

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le tracteur tondeuse de la commune est de nouveau en panne, et que les réparations en question s'élèvent à plus de 2 000.00 €. Ainsi, il propose d'acheter un nouveau tracteur plus performant et adapté aux besoins de la commune, présentant ainsi plusieurs devis.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de choisir sur le devis de l'entreprise CHOFFE, proposant un tracteur tondeuse autoportée kubota GR2120S 21 cv diesel 3 cylindre avec musting éjection latérale, avec reprise de l'ancien tracteur.

Le vendeur assurera la mise en fonction.

Objet : Encaissement chèque GROUPAMA remboursement dégâts borne incendie- 2023 DE 036

Le Maire présente le chèque émis par la société GROUPAMA correspondant au remboursement des dégâts subits à la borne à incendie de la Rue du Bois.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal

- AUTORISE Le Maire à faire l'encaissement au profit de la commune du chèque d'un montant de 2 564.12 €.

Divers :

La commune est toujours dans l'attente d'une réponse de 30 millions d'amis pour la campagne de stérilisation des chats errants.

Monique BONAFINI propose d'organiser une chasse aux oeufs pour les enfants, le samedi 8 avril à partir de 10h30.

Séance levée à 21h00.